

Une nouvelle espèce
de *Tabanus* (Diptera : Tabanidae)
trouvée en Afrique occidentale :
Tabanus moreli, n. sp.

par M. OVAZZA.

Deux spécimens de *Tabanus* furent capturés en Côte d'Ivoire au cours de Missions Polyvalentes du Centre Muraz. Tous deux, des femelles, proviennent des pentes du mont Tonkuy près de la ville de Man. La première fut prise en avril et la seconde en mai 1960. Il s'agit d'une région de petites montagnes originellement couverte de forêt. Cette forêt est actuellement très dégradée, les plantations de café l'entamant de plus en plus. Une des femelles, celle du mois de mai, fut prise à 7 heures du soir, après le coucher du soleil.

Nous avons pu d'autre part examiner un troisième exemplaire, femelle aussi, dans la collection de l'IFAN à Dakar. Il a été récolté par LAMOTTE, AMIET et VANDERPLAETSEN au cours d'une mission sur les pentes du mont Nimba en Guinée ; la localisation exacte est : plateau inférieur de Zouguépo, 700 m d'altitude, et la date 13 mars 1957. Le mont Nimba se trouve très près de la frontière entre Guinée et Côte d'Ivoire à environ 100 km à vol d'oiseau du mont Tonkuy. Il s'agit en fait de la même région.

Les trois spécimens ne présentent aucune différence. Ce sont des *Tabanus* de taille moyenne d'aspect très caractéristique. Les ailes sont enfumées, jaunes avec des cellules plus claires que les nervures mais sans bandes colorées bien délimitées. Le thorax est jaune foncé et l'abdomen noir avec des décorations jaunes.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 28960, ex 1

Cpte : B

DESCRIPTION DE LA FEMELLE :

Taille : 18 mm.

Tête : La couleur des yeux est inconnue, les spécimens ayant été examinés secs.

Front (cf. fig. 1 A) : Le front est étroit, son rapport longueur/largeur est de 8 ; il est nettement convergent vers les antennes. Il est couvert de pilosité jaune dans sa moitié inférieure et brun clair dans sa moitié supérieure. Les calli, noirs, sont unis entre eux et ne touchent pas les yeux. Leur ensemble a la forme d'un fuseau se prolongeant vers le haut par une ligne fine qui atteint le quart supérieur du front. Il existe un petit tubercule au vertex mais il ne porte pas d'ocelle apparent.

Le submentum, la face, et les parafaciaux sont couverts de duvet et de pilosité blanche ; la barbe est blanche. Le submentum porte, à ses angles latéraux supérieurs, deux petits triangles de chitine nue, brune. En outre deux lignes transversales surélevées le barrent vers la moitié de sa hauteur ; elles sont, de chaque côté de la ligne médiane, concaves vers le bas.

Antennes (cf. fig. 1 C) : Le premier segment, deux fois plus long que large, est gris, couvert de soies noires denses. Le second, plus large que le premier en vue de profil, porte une forte dent supérieure et une dent inférieure moins prononcée. Le troisième article est large en vue de profil, avec une forte dent supérieure mousse ; il est de couleur marron. Les annuli contrastent avec le troisième article par leur couleur noire.

Palpes (fig. 1 B) : Leur deuxième article est élané en forme de boomerang. Il est blanc à poils noirs peu denses. La trompe est brun foncé.

Thorax : Mesonotum et scutellum sont couverts de duvet jaune et d'une dense pilosité dorée avec quelques poils noirs. Aucun dessin n'est visible. Les pleures sont blanc-gris et elles aussi couvertes de longs poils jaune clair.

Abdomen : Le premier tergite est presque entièrement jaune mais rembruni latéralement et en avant sans qu'il y ait de démarcation nette entre les deux couleurs. Les tergites 2, 3 et 4 sont brun-noir avec un large bord postérieur jaune qui s'élargit en un triangle médian et deux petits triangles latéraux. Le triangle médian est équilatéral et de beaucoup le plus important des trois. Le plus grand de ces triangles est celui du 2^e tergite. Le 5^e tergite ne porte plus qu'un triangle médian jaune sans bande postérieure.

Aucun de ces triangles n'atteint le bord antérieur. Les derniers segments sont entièrement noirs. Les sternites sont noirs avec un large bord apical blanc crème. Sur les sternites, comme sur les tergites, les poils sont concolores avec le fond.

Pattes : La première coxa est couverte de duvet gris et de longs poils blancs. Les coxae 2 et 3 sont mi-parties blanches et mi-parties brunes, les poils étant de même couleur que le duvet. Le premier fémur est noir, les deux autres sont brun-rouge ; le

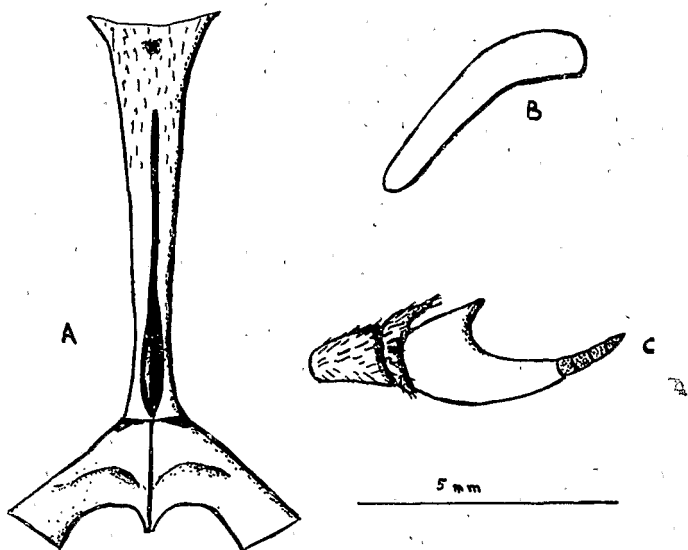


FIG. 1. — A : front de *T. moreli* n. sp. ;
B : deuxième article du palpe de *T. moreli* n. sp. ; C : Antenne de *T. moreli* n. sp.

deuxième fémur porte une frange postérieure de poils blancs. Le reste des pattes est noir sauf la moitié apicale des tibias antérieurs qui est blanche.

Ailes : longueur : 15 mm. Les ailes sont enfumées mais d'une teinte jaune qui rappelle celle des ailes de *Tabanus rageai* OLDROYD. La teinte enfumée n'est pas également répartie sur toute leur surface mais apparaît foncée le long des nervures et éclaircie au centre des cellules. Cette coloration donne à l'aile un aspect la rapprochant de celles d'espèces du groupe *marmorosus* comme *T. obscurefumatus* SURCOUF ou *T. tenuipalpis* AUSTEN. La base de la costa n'est pas marquée du sillon longitudinal signalé par OLDROYD (1954) chez les grandes espèces du groupe *ruficrus*.

DISCUSSION.

Nos exemplaires ne semblent pouvoir être rapportés à aucune espèce connue. Ils appartiennent manifestement au genre *Tabanus* LINNÉ (*sensu stricto* tel que le comprend OLDROYD, 1954). La coloration irrégulière de leurs ailes, dont le centre des cellules, celui de la cellule discale en particulier, est plus clair que les nervures, les rapproche, comme nous l'avons dit plus haut, de certaines espèces du groupe *marmorosus*. Le second article du palpe est long et fin comme chez *T. obscurefumatus* et surtout *T. tenuipalpis*. Le front aussi est étroit et convergent. Par contre le troisième article antennaire est relativement court et haut, contrairement à ce qu'on trouve chez les espèces de ce groupe. La décoration ne les rapprocherait guère que de *T. billingtoni* dont ils diffèrent par les autres caractères.

Or l'aspect des antennes les rapproche d'un autre côté d'une espèce du groupe *ruficus*, *Tabanus rageaui* OLDROYD. Nos spécimens ont en outre en commun avec *T. rageaui* : la couleur jaune des ailes, un front étroit et convergent (c'est la seule espèce du groupe *ruficus* présentant ce caractère). Par contre les vestiges ocellaires sont visibles chez *T. rageaui* et la teinte enfumée des ailes est uniforme. Non seulement il ne peut s'agir de la même espèce mais la ressemblance n'est que lointaine. Enfin on ne trouve pas chez nos spécimens le sillon longitudinal de la base de la costa, caractéristique du groupe *ruficus*. A notre avis cependant il faudrait disposer d'un plus grand nombre de spécimens pour affirmer ce dernier fait. En effet ce sillon ne semble pas constant chez les espèces du groupe *ruficus*. Parmi les très nombreux exemplaires de *T. ruficus* et de *T. biguttatus* que nous avons capturés en Afrique de l'Ouest beaucoup ne présentaient pas ce caractère ; il semble généralement absent chez les exemplaires de taille inférieure à la moyenne. Or nos trois femelles sont nettement plus petites que la plupart des *Tabanus* de ce groupe ; il est impossible de savoir si elles représentent la taille moyenne de leur espèce ou lui sont inférieures.

Il nous paraît intéressant à ce stade de rappeler qu'OLDROYD (1954), en définissant son groupe *ruficus*, a admis qu'il s'agissait peut-être d'un ensemble artificiel. A l'intérieur même du groupe l'auteur émettait l'hypothèse que «*xanthomelas, pluto, aeneus* and *rageaui* may be merely bigger members of the *marmorosus*-group». Étant donné les points communs entre nos spécimens et la dernière

espèce citée par cet auteur on pourrait admettre qu'ils combleraient la différence entre ce sous-groupe parmi le groupe *ruficrus* et des espèces comme *T. obscurefumatus*.

Quoi qu'il en soit, étant donné l'impossibilité de les rapporter à une autre espèce, même de loin ; étant donné aussi que nos trois spécimens ont été capturés en plusieurs fois et en deux lieux différents nous proposons de leur assigner le statut d'espèce sous le nom de *Tabanus moreli*, n. sp., en hommage à notre ami le Dr P. C. MOREL, vétérinaire et entomologiste.

Il est assez difficile de placer cette espèce dans les clés d'OLDROYD et le plus sage nous semble de la situer à la fois dans la clé du groupe *marmorosus* et dans celle du groupe *ruficrus* ; dans la seconde de ces clés l'espèce serait indiquée en petits caractères car il semble pour l'instant plus logique de la situer dans le groupe *marmorosus*. Dans la clé du groupe *marmorosus* la modification à introduire est la suivante : (OLDROYD 1954, p. 144).

1. Grande espèce, etc..... **aeneus**
 — Espèces plus petites (20 cm ou moins) ; mesonotum contrastant moins avec l'abdomen qui porte généralement plus de coloration que l'espèce précédente ; palpes gris ou noirâtres avec poils noirs..... 2
2. Thorax entièrement jaune ; abdomen avec de larges bandes apicales jaunes élargies en triangles sur les tergites 2 à 4 ; troisième article antennaire large en vue de profil avec dent dorsale très prononcée..... **moreli**, n. sp.
 — Thorax non entièrement jaune ; antennes à troisième article plus long et moins large, à dent supérieure moins prononcée (qui prend la place de 2 de la clé primitive).. 3
 De son côté la clé du groupe *ruficrus* sera modifiée ainsi :
2. **canus**
 — Abdomen présentant trois séries de triangles jaunes au moins sur les tergites 2 à 4..... 2 bis
- 3 bis. Grande espèce, la série de triangles atteignant le 5^e tergite ; front large ; ailes uniformément enfumées ; thorax noir..... **fulvicapillus**
 — Espèce plus petite (18 mm) ; le 5^e tergite abdominal ne porte qu'un triangle médian ; front long et étroit ; ailes fenêtrées, de couleur jaune ; thorax couvert de duvet et poils jaunes..... **moreli**

RÉSUMÉ.

Deux femelles de *Tabanus* capturées sur le mont Tonkuy en Côte d'Ivoire et une autre sur le mont Nimba à 100 km de là, en Guinée ne paraissent pouvoir être rapportées à aucune espèce connue ; il est proposé pour elles le nom de *T. moreli*, n. sp. Cette nouvelle espèce paraît surtout voisine des *Tabanus* du groupe *marmorosus*. Cependant certains caractères montrent aussi qu'elle est proche de *T. rageaui* qui appartient au groupe *ruficrus*. Nous pensons que cette espèce représente un lien de plus entre le groupe *marmorosus*, groupe apparemment homogène, et certaines espèces du groupe *ruficrus*, ce dernier étant peut-être, comme l'a dit OLDROYD, un groupe artificiel.

(Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre Mer,
Section Onchocercose du Centre Muraz.)

BIBLIOGRAPHIE

- OLDROYD, H. — The Horse-flies of the Ethiopian Region. II. *Tabanus* and related genera. 1954, British Museum, London.